



Agent polyvalent en bâtiment / spécialités électricité et plomberie

Contrat « Parcours emploi compétences » de 6 à 12 mois

1-ENVIRONNEMENT DU POSTE

Pôle : Cadre de vie

Direction / Service : C.T.M

Secteur : Bâtiment

Responsable direct : Agent de maîtrise Bâtiment

Relations fonctionnelles

Internes : Tous les services

Externes : Usagers / Entreprises / Associations

Encadrement d'équipe(s) :

2-CONTENU DU POSTE

Finalité du poste :

Maintenir en bon état le patrimoine bâti de la ville de Lagord

Secteur plomberie

- Effectuer tous travaux de maintenance et entretien des équipements sanitaires de la ville
- Identifier les pannes et défaillances techniques
- Réaliser les interventions de dépannage, de remise en service des installations et/ou mise en sécurité
- Réaliser une installation neuve après avoir dimensionné les équipements dans le respect des règles de l'art et des normes techniques en vigueur
- Organiser un contrôle périodique des installations

Secteur électricité

- Effectuer tous travaux de maintenance et entretien des équipements électriques de la ville
- Assurer les interventions de dépannage
- Réaliser les extensions de réseau courant fort, courant faible
- Concevoir et réaliser de petites installations électriques
- Procéder aux levées de réserves suites aux contrôles spécifiques réglementaires
- Organiser un contrôle périodique des installations

Missions occasionnelles :

- Conduite de véhicules légers et nacelle
- Manutention /déménagement

Missions ponctuelles et spécifiques

Participe aux chantiers du secteur patrimoine bâti
Petites opérations de maintenance tous corps d'états
Participation aux fêtes et manifestations
Participation aux déménagements

3 – COMPETENCES REQUISES

Savoirs et savoir-faire :

Etre autonome
Sens de l'initiative, sens aigu de la relation avec les usagers
respect de la hiérarchie des consignes, des règles d'hygiène et sécurité
Rigueur et discrétion (devoir de réserve)
sens du service public, disponibilité

Savoir-être :

être autonome
être force de proposition en matière de maintenance dans les 2 domaines

4-CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Cadre statutaire liée au poste :

Catégorie : C – En référence au cadre d'emplois des Adjoints techniques / grade d'Adjoint technique

Spécificités du poste/contraintes/sujétions :

disponibilité/ bonne condition physique

Durée hebdomadaire de travail ou temps annualisé (le cas échéant) :

Temps complet 35 heures (avec cycles de travail)

Moyens et équipements associés :

Véhicule de service, téléphone portable, matériel d'intervention technique

Spécificités hygiène et sécurité (Equipement de protection individuelle...) :

Port des EPI

5-FORMATIONS NECESSAIRES AU POSTE

Diplômes requis, le cas échéant : CAP Maintenance et Bâtiment des Collectivités ou CAP électricité (souhaités)

Formations souhaitées : soudure

Permis et habilitations : Habilitation électrique BR.BE.B2V.BC ; CACES nacelle 1B (souhaités)

Permis B

Date de mise à jour de la fiche de poste : 28/06/2021